
COMPTÉ RENDU DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'AQRP-BAS-LAURENT SECTEUR
RIMOUSKI-MITIS TENUE LE 10 AVRIL 2019, À 10 :30 HRE
À L'HÔTEL GOUVERNEUR RIMOUSKI

Présences : 34 personnes sont présentes.

1) MOT DE BIENVENUE

Le président, M. Emilien Roy, informe les membres sur le déroulement de la rencontre. Il remercie les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue. Il souligne la présence du président régional, M. Bernard Cyr.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Emilien Roy procède à la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté sur proposition de Mme Josette Canuel, appuyé par M. Marcel Michaud.

3) LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU SECTEUR RIMOUSKI-MITIS TENUE LE 11 AVRIL 2018

Mme Solange Lévesque procède à la lecture du compte rendu. L'acceptation est proposée par M. Jacques Cimon, appuyée par M. Bertrand Dion.

4) RAPPORT DU PRÉSIDENT DE SECTEUR (ACTIVITÉS DE L'ANNÉE) 2018-2019

M. Émilien Roy souligne que l'année s'est déroulée dans la continuité des façons de faire des années antérieures.

Il mentionne que les déjeuners mensuels avec conférence se sont poursuivis. Le volet conférence a été assuré par M. Gérard Mercure, aidé par Mme Lucette Côté. Les sujets traités ont été variés. Pour sa part, M. Ronald Jalbert a pris charge du Courrielleur pour expédier les invitations aux déjeuners et autres activités tandis que Mme Louise Moyen a assumé la trésorerie. Les tâches réservées au secrétariat ont été effectuées par Mme Solange Lévesque. M. Yvan Lespérance est le secrétaire au conseil régional et signataire des chèques au secteur. Quant à Bertrand Dion, il a continué à œuvrer au recrutement de nouveaux membres. M. Roy en profite pour remercier toutes ces personnes pour leur disponibilité et leur apport à la vie du secteur. Lors de la dernière année, le conseil de secteur s'est réuni à 4 reprises et le taux de participation a été de 100%.

Le slogan de la dernière année a été «Le plaisir de se rencontrer». Aux déjeuners, il y a eu une assistance moyenne de 57 personnes pour les 3 rencontres de l'automne. Le Brunch de Noël, qui s'est tenu au Bistro de l'Hôtel Rimouski, a réuni 61 personnes. Pour les 3 premiers déjeuners en 2019, il y a eu une moyenne de 43 personnes et ce, en raison de la mauvaise température lors des deux premières rencontres. Pour l'invitation à ces déjeuners, on compte aussi sur la participation de 5 téléphonistes qui font des appels à 58 personnes. Des membres présents aux

déjeuners, environ 25% sont invités par les téléphonistes. Un tirage de prix de présence a aidé à garder les participants jusqu'à la fin.

L'entente avec l'ADAUQAR a permis aux membres de participer aux conférences organisées par cette association d'ainés ou de suivre des formations à taux réduit.

La partie de sucre annuelle, qui s'est tenue le 6 avril 2018, a eu une participation de 9 personnes. Cette année, elle aura lieu le 26 avril et il est à espérer que le nombre sera plus important qu'en 2018.

Le programme Bonne Route a été offert à deux reprises par M. Marcel Michaud, comme instructeur.

Au cours de l'année le président régional, M. Bernard Cyr, est venu à deux reprises pour participer à nos activités.

Le nombre de membres était de 625 en début d'année et a atteint 650 à la fin du présent exercice grâce aux efforts de recrutement de M. Bertrand Dion et de d'autres personnes.

5) PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

La trésorière, Mme Louise Moyen, fait la lecture et commente le rapport financier de l'année 2018-2019 pour le secteur. Les revenus ont totalisé 10 360,\$ et les dépenses 9 533,15\$ pour un excédent de 826,85\$. Le bilan montre un Avoir de 2 258,61\$ au 31 mars 2019.

Elle présente les prévisions budgétaires pour l'année 2019-2020, à savoir des revenus de l'ordre de 11 600,\$ et des dépenses de 11 600,\$.

6) ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECTEUR (NOUVELLE PROCÉDURE)

M. Emilien Roy identifie les membres dont le mandat se termine cette année. Selon les nouvelles règles, les secteurs devront être composés de 5 membres, il faut donc commencer à réduire le nombre de membres parce que le tout sera effectif en 2020. Il y aurait donc 1 poste en élection.

Nomination du président d'élection : M. Marcel Michaud est proposé par Mme Josette Canuel, appuyé par Bertrand Dion. M. Michaud accepte cette nomination.

Nomination au poste de secrétaire d'élection : M. Yvan Lespérance est proposée par M. Emilien Roy, appuyée par Mme Solange Lévesque. M. Lespérance accepte cette nomination.

M. Marcel Michaud ouvre la période des mises en candidatures.

- M. Bertrand Dion proposé par Mme Josette Canuel
- M. Solange Lévesque proposé par M. Jacques Cimon
- M. Gérard Mercure proposé par Mme Josette Canuel
- M. Bertrand Fortin proposé par M. Bertrand Dion

M. Ronald Jalbert propose la fermeture des mises en candidatures.

M. Michaud vérifie auprès de chaque personne si elle accepte d'être mise en nomination.

MM. Bertrand Fortin, Gérard Mercure et Bertrand Dion se désistent. Mme Solange Lévesque accepte d'être mise en nomination.

Étant donné qu'il y a 1 poste à combler et que le nombre de personnes en nomination est de 1, le président d'élection la déclare élue par acclamation au conseil d'administration du secteur.

M. Emilien Roy remercie les personnes qui quittent soit MM. Gérard Mercure et Bertrand Dion et félicite Mme Solange Lévesque pour sa désignation.

7) MOT DU PRÉSIDENT RÉGIONAL

Le président régional M. Bernard Cyr présente un résumé des différentes activités en tant qu'administrateur à l'AQRP et gestionnaire de la région.

Au niveau provincial, il y a eu 3 réunions du conseil d'administration. Lors de ces rencontres, il a été question des comités, du suivi à donner au fonctionnement du conseil d'administration, de discussions sur les règlements généraux qui ont permis d'introduire les secteurs dont la mission est d'organiser des activités pour les membres. Il a aussi été question de clarifier le comité des présidents régionaux, les procédures d'élections et de modifier le financement des régions en ajoutant un montant de 450\$ pour des frais administratifs de chaque secteur. Il y a eu aussi une présentation à la table des présidents régionaux pour discuter des problèmes régionaux.

Aussi, l'association s'est impliquée au niveau de la défense des droits. Loi 15 des employés municipaux, le régime RRPE où il y a des discussions quant à une éventuelle poursuite, car ce régime est déficitaire. Pour ce qui est de l'implication politique, il y a 16 demandes dans le cadre «Un Québec digne de ses aînées». Il y aura une tournée des députés pour présenter ces demandes et les transmettre au gouvernement.

Il y a eu la Tournée musicale dans les régions, 46 séances de la formation Bonne Route, des formations pour les trésoriers et des conférences à Québec.

Pour ce qui est du volet régional, il s'agit plus d'un rôle de représentation. Il a assisté à une activité organisée par l'APPUI qui dispose d'un budget de 2,4 M\$ pour les organismes présentant des projets qui visent les aînés. Il a aussi participé à une journée à Rivière-du-Loup, ville Amie des aînées, à une journée de concertation 0-100 ans à Trois Pistoies. Il en a profité pour parler de la formation Bonne route.

Il y a eu 3 réunions du conseil d'administration où l'on voit à la gestion des affaires courantes, au partage de l'espace dans la revue Reflets, chaque secteur est responsable d'écrire un article.

Présentement, on travaille sur l'élaboration d'une politique de gestion des documents. Un document de travail a été élaboré. On regarde la possibilité de déposer les documents sur le site Pydio.

La cible régionale pour le recrutement dans la région était de 86 personnes et elle a été atteinte à 70%. M. Bertrand Dion a travaillé avec le CISSS et il y a rencontré 46 personnes. Le projet va se continuer par Web binaire et les personnes pourront suivre la formation sur une base individuelle. On travaille sur un plan de recrutement pour rejoindre les jeunes retraités lors de la prochaine année.

Pour l'année 2019-20, il est proposé d'augmenter la participation aux activités de secteur, chercher un organisme à appuyer afin de mettre en valeur l'AQRP, finaliser le dossier de la gestion documentaire, mettre en application le plan de recrutement, élaborer une politique d'accueil et de rétention pour les membres, collaborer avec des organismes qui se préoccupent des aînés et combler un poste à la Table de concertation des aînés du Bas-St-Laurent.

En terminant, il remercie les membres du conseil régional et ceux des comités de secteur pour leur implication et leur participation aux activités.

8) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Josette Canuel, appuyé par M. Yvan Lespérance que l'assemblée soit levée.

9) CADEAUX PROMOTIONNELS DE L'AQRP

M. Emilien Roy indique que des objets promotionnels de l'AQRP seront disponibles à la sortie.

Emilien Roy, président

Solange Lévesque, secrétaire